

La navigation de plaisance apparaît souvent aux yeux du public comme une activité sportive et saisonnière, mais c'est un métier à part entière qui exige, comme au commerce et à la pêche, **une grande expérience de la mer et de la navigation, ainsi que le sens du service.**

Commander dans le monde entier des yachts et des voiliers, transporter des passagers, pratiquer le charter, le convoyage ou le louage sont des activités alliant l'art de la navigation et la maîtrise de la voile.

L'enjeu économique de la filière plaisance est loin d'être négligeable, car ce type de navigation se développe de plus en plus. La France est le premier constructeur de bateaux de plaisance en Europe et le second au niveau mondial.

L'emploi maritime

On compte actuellement plus d'un millier de capitaines de yacht, dont quelques dizaines français, et 700 skippers titulaires de brevets professionnels maritimes.

Les conditions de travail

La navigation de plaisance ou yachting regroupe deux types de propriétaires de yachts :

- ceux qui utilisent leur navire à titre personnel ou pour recevoir leurs amis et relations ;
- ceux qui louent leur navire pour le rentabiliser à un intermédiaire, « broker » qui louera le navire à la semaine, ou à une entreprise en vue de croisières à thème ou de séminaires d'affaires.

L'équipage d'un yacht varie selon le type de la propulsion (voile ou moteur), selon la nature de la clientèle (privée ou affaire) et selon le choix du client (croisière à thème ou non). Mais il se compose toujours de marins professionnels et d'une équipe hôtelière (cuisiniers, hôtesses, musiciens, coiffeurs, stewards...).

Ces deux équipes sont coordonnées par le capitaine qui assure également les relations entre son client et le bord d'une part, et d'autre part, entre le bord et la terre (autorités maritimes, aviateurs, brokers, maintenance et réparations du navire).

Des **qualités de gestionnaire et de communication** sont indispensables pour planifier les traversées et les escales, animer la croisière à la demande de la clientèle et dynamiser l'équipe. Une connaissance approfondie de la sécurité et de la sûreté est indispensable.

À bord de ces hôtels de luxe flottants, les marins doivent satisfaire en toute situation une clientèle souvent exigeante, faire face à tous les événements possibles et gérer les aspects humain, financier, touristique, pratique de la vie en mer.

Ce métier est contraignant et demande **une grande disponibilité, le sens des responsabilités et du management ainsi qu'un esprit d'équipe. Le rythme de travail est soutenu. Savoir garder le sourire, la maîtrise de soi et une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse seront indispensables**, car les voyages peuvent être longs. La plupart du temps, les yachts naviguent en Méditerranée, aux Antilles ou en Polynésie mais d'autres destinations sont possibles comme l'Antarctique, le Spitzberg, l'Amazonie... Il faut noter que ce métier passionnant attire beaucoup de monde.

Le salaire

Il dépend de quatre conditions principales (comme pour les navires de commerce) :

- ▶ de la formation suivie et du titre professionnel obtenu ;
- ▶ de la fonction exercée à bord du navire ;
- ▶ des caractéristiques du navire (jauge, taille, catégorie) ;
- ▶ du type de navigation (embarquement de courte ou de longue durée).

Les formations

Les formations nécessaires pour exercer à bord des navires de plaisance sont dispensées dans les lycées professionnels maritimes, dans les écoles de la marine marchande et dans des centres agréés par le ministère chargé de la mer, en métropole et outre-mer.

La Plaisance Professionnelle :

escales de rêve et paysages sublimes

**VOUS AVEZ SOIF DE LIBERTÉ,
VOUS ASPIREZ À UN MÉTIER VOUÉ À L'ESPACE ET AU VOYAGE,
VOUS RÊVEZ DE NAVIGUER, DE CONDUIRE LES PLUS BEAUX YACHTS...
ALORS, METTEZ LE CAP SUR LA PLAISANCE PROFESSIONNELLE !**



Le skipper

Son rôle

Chef de bord d'un navire de plaisance à voile, le skipper assure, à titre lucratif, le transport de passagers (charter) ainsi que l'acheminement (convoyage) de bateaux d'un port à un autre pour le compte d'un tiers.

Compétences techniques, sens des responsabilités, dynamisme, esprit d'initiative sont des qualités indispensables pour exercer ce métier passionnant qui attire beaucoup de monde, car le tourisme en mer se développe de plus en plus.

La formation

Capitaine 200 voile

Le skipper, en pleine action, fait participer son passager aux manœuvres.



Le salaire

Un skipper enrôlé gagne environ 100 euros bruts par jour pour le charter et 200 euros bruts pour le convoyage.

Les perspectives de carrière

Après une certaine expérience professionnelle, le skipper peut prendre la responsabilité d'une entreprise de vente ou de louage de bateaux de plaisance ou devenir chef de base nautique. Il peut aussi travailler dans d'autres secteurs de la plaisance professionnelle, sous réserve des formations et des périodes de navigation demandées par la réglementation.

Les conditions de travail

Le skipper professionnel peut travailler pour son compte, en indépendant, ou pour celui d'un tiers. Sur les côtes européennes, l'activité se concentre surtout pendant la période estivale, mais toute l'année aux Antilles, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, où il transporte des passagers en croisière, vers une destination fixée à l'avance.

Il peut être employé par des centres de vacances (clubs, ports de plaisance, bases nautiques) par des sociétés de location ou par un riche client, propriétaire d'un navire.

Hors saison, il achemine des voiliers d'un port à un autre, pour le compte de particuliers, généralement vers les mers des Caraïbes et des Antilles.

En tant que capitaine, il est responsable de la navigation et des passagers pendant toute la durée de la traversée.

Ce métier demande, outre d'excellentes connaissances de la mer et la pratique de la voile, une grande disponibilité, le sens des responsabilités et du management ainsi qu'un esprit d'équipe. Le skipper peut être amené à animer la croisière en plus de la conduite du navire. Le sens des relations humaines, la maîtrise de soi et une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse seront indispensables, car les voyages peuvent être longs et les clients exigeants.

Le capitaine de yacht

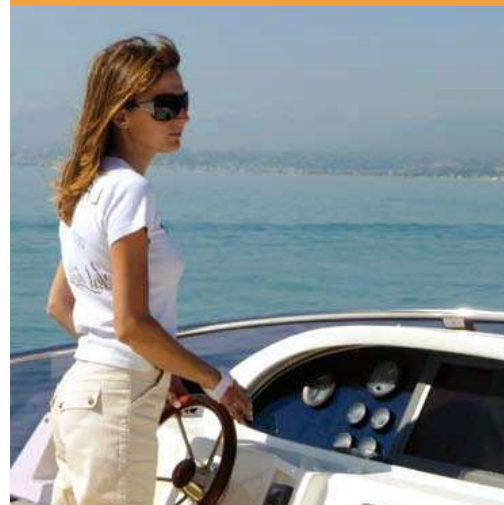
Son rôle

Le rôle du capitaine de yacht est principalement de satisfaire son client en terme de navigation, de tourisme et d'hôtellerie, en y ajoutant la touche française en matière de gastronomie et de courtoisie, pour la plus grande satisfaction de ses hôtes. Il dirige et motive son équipage composé de marins, de personnels hôteliers, voire d'animateurs. Il doit gérer le bord, veiller aux approvisionnements, à l'entretien et aux réparations du navire. Enfin, il doit en toutes circonstances faire preuve d'une grande disponibilité.

Les différentes formations (au choix et selon la taille du navire)

- capitaine yacht 200
- capitaine yacht 500
- capitaine yacht 3000

Cécile veille au bon déroulement du voyage pour ses clients.



Jean-Yves, capitaine de yacht
« Découvrir des rivages magnifiques »

« Je dirige une petite équipe bien soudée, mon yacht tourne bien, nous naviguons vraiment quatre mois et demi par an, dans toute la Méditerranée. Je rencontre des passagers, amis des propriétaires de mon bateau, à qui je peux faire découvrir des rivages magnifiques et me réjouir de leur organiser des vacances inoubliables. Le reste de l'année, j'ai plus de temps disponible pour ma famille et mes loisirs que d'autres professionnels du secteur. Si je suis d'abord un marin conduisant son navire et son équipage, je dois être aussi un manager hôtelier, un gestionnaire, le chef de projet d'opérations commerciales et touristiques, et, l'hiver, un technicien responsable de mes fournisseurs travaux, interlocuteur direct de mes fournisseurs et défenseur des intérêts de mon armateur. Vous voyez que je n'ai pas le temps de m'ennuyer... »

Le salaire

Le salaire moyen brut varie de 3 000 à 10 000 euros par mois (selon la taille du yacht, charges non déduites).

Les perspectives de carrière

Les marins titulaires de brevets de yachting professionnels peuvent exercer à bord des navires de commerce.